

## Concours 2020 - Le Sport - Questions Fréquemment Posées (FAQ)

### - **Quand et comment s'inscrire ?**

Le concours est ouvert depuis le 26 juin 2019. A partir de février 2020, le site web permettra de s'inscrire directement en ligne et d'envoyer ses photos en même temps. La participation au concours est valable jusqu'au 25 avril 2020 à minuit, dernière limite.

### - **Et ensuite ?**

Suite à l'envoi électronique des photos, une première sélection est réalisée sur écran par le jury, avec environ 60 photos retenues. Les auteurs de ces oeuvres sont alors prévenus, car ils feront automatiquement partie de l'exposition réservée au concours.

### - **Combien de photos puis-je envoyer ?**

Chaque candidat peut envoyer de 1 à 10 photos maximum.

### - **Puis-je choisir plusieurs catégories différentes ?**

Lors de l'envoi des photos, l'auteur sera invité, pour chaque photo, à spécifier la catégorie dans laquelle il désire placer celle-ci. Il faut nommer la photo avec la catégorie dans laquelle on la place. Donc oui, on peut effectivement participer au concours au sein de plusieurs catégories, avec des photos différentes. Attention toutefois : si une même photo est envoyée plusieurs fois dans des catégories différentes, une seule catégorie sera prise en compte (à l'appréciation du jury).

### - **Quelles autres infos dois-je indiquer ?**

Lors de l'envoi des photos, l'auteur sera aussi invité, pour chaque photo, à donner un titre, ainsi qu'un lieu et une date de prise de vue. Ces informations seront notamment utiles pour déterminer, par exemple, si la photo est éligible pour le prix de la Ville (pour une photo réalisée sur le territoire de l'entité de Philippeville).

### - **Qui constitue le jury ?**

Les membres du jury seront des représentants de la Ville de Philippeville, du Centre culturel et de l'Office du tourisme, des Comités de gestion et de Communication du PHestival, ainsi que plusieurs photographes professionnels faisant autorité dans

le domaine de la photographie sportive. Seront aussi présents des membres de l'U2PF, l'Union Professionnelle des Photographes Francophones. Afin d'être dégagé de toute pression éventuelle, l'anonymat des membres du jury sera conservé jusqu'à l'inauguration du PHestival.

### - **Quels sont les critères de sélection du jury ?**

Dans la plupart des concours photo, la première question à se poser est le respect de la catégorie dans laquelle la photo est inscrite, indépendamment de ses qualités esthétiques et techniques. Les participants sont donc invités à bien respecter ces catégories. Une fois ce critère rencontré, les trois priorités dans la sélection sont la lumière, la composition et le moment.

### - **Qu'en est-il pour les autorisations de publication ?**

En participant au concours photo, chaque auteur s'engage personnellement à respecter toutes les obligations légales liées au droit à l'image des personnes photographiées. Le photographe déclare détenir les autorisations -écrites idéalement- de la part des personnes photographiées, pour pouvoir exposer leur image en public. En cas de doute ou de question, les organisateurs du PHestival sont à votre disposition pour vous aider.

### - **Que coûte la participation au concours ?**

La participation au concours est gratuite, ainsi que le souhaitent les organisateurs.

### - **Qu'est-ce qu'on gagne ?**

Les organisateurs ont décidé qu'aucun prix en espèces ne viendra récompenser les gagnants. Ceux-ci verront leur oeuvre exposée au public pendant toute la durée du PHestival, sur des bâches grand format bien visibles en extérieur. A l'issue du PHestival, cette bache leur sera offerte, lors de la soirée de « dévernissage », le 19 septembre. Différents cadeaux, non déterminés à ce jour, récompenseront toutefois trois lauréats : le prix de la Ville (pour une photo réalisée sur l'entité de Philippeville), le prix du jeune photographe (âgé de 20 ans maximum au moment de l'inscription) et le prix du public (à l'issue du Festival).